§ 2. *L'Eglise, suivant toutes les apparences, s'apprête à revêtir sa profession de la doctrine de l'Immaculée-Conception du caractère le plus solennel, par une définition dogmatique.*

Ainsi que nous l'avons dit en commençant, les fidèles de tous les pays de la chrétienté ont dans ces derniers temps renouvelé et multiplié leurs prières pour demander que la doctrine de l'Immaculée-Conception fût définitivement déclarée dogmatique, c'est-à-dire élévée au rang des vérités de foi. Touché de ces supplications universelles, le Chef suprême de l'Eglise, le pape Pie IX, s'est adressé à l'Episcopat catholique, pour avoir l'expression de ses sentiments. Les réponses de plusieurs centaines d'Evêques sont arrivées, et dans ces réponses, qui viennent de tous les pays du monde, les prélats non-seulement rendent témoignage de la dévotion de leur clergé et de leurs peuples pour ce privilége de la Reine des Anges, mais encore ils demandent avec instances qu'on procède à sa définition dogmatique.

La douce espérance que cette unanimité des Evêques inspire est confirmée en nous par la dernière lettre Encyclique de Sa Sainteté en date du 1er août 1854. Le Saint Père, après avoir ordonné des prières publiques dans toute la chrétienté, aux intentions qu'il spécifie, saisit cette occation de recommander, comformément aux ordres qu'il avait déjà donnés en 1849, d'adresser au Seigneur les plus fervantes prières pour qu'il répande en son Vicaire les lumières de l'Esprit-Saint, et qu'il lui fasse la grâce de porter le plus prochainement possible, sur l'Immaculée-Conception de la très Sainte-Vierge, la décision la plus propre a procurer la plus grande gloire de Dieu et le plus grand honneur de la Vierge notre Mère bien aimée.

Il est une difficulté qui embarrasse certaines personnes, et par laquelle cependant il ne faut pas se laisser troubler. l'Eglise, dit-on, ne procède d'ordinaire aux définitions dogmatiques qu'à l'occasion de quelque nouvelle hérisie ; or, en ce moment, il n'y pas d'hérésie qui attaque l'Immaculée-Conception, et il n'est pas probable que l'Eglise se départisse en cette occasion d'une règle qu'elle semble avoir toujours suivie.